



*Ça bouge dans
le domaine
du petit bétail*

Les moutons et les chèvres ont vite fait d'être hors de vue – et pas seulement au pâturage. Il y a du nouveau concernant les petits ruminants.

«Ilya en ce moment, plusieurs problématiques qui préoccupent les éleveurs de moutons», dit Anet Spengler Neff. La coresponsable du Groupe Détention animale & sélection du FiBL cite par exemple la lutte nationale contre le piétin du mouton qui a démarré le 1^{er} octobre 2024. Les bains d'onglons qui suivent le parage des onglons sont une mesure importante quand la maladie est constatée. Après un résultat positif, les fermes bio peuvent utiliser pour les bains d'onglons le biocide autorisé pour le marché suisse «Desintec HoofCare Special D», et cela bien qu'il ne figure pas dans la Liste des intrants. Le sulfate de zinc et de cuivre peut toujours être préventivement utilisé en bain d'onglons. Les autorités vétérinaires signalent en outre dans plusieurs cantons depuis août 2024, des infections avec des nouvelles souches de la maladie de la langue bleue (voir pages 4 et 19). Et dans plusieurs fermes la présence du loup est source de beaucoup de soucis, et cela pas seulement dans les régions alpines.

L'interdiction de couper les queues des agneaux est bien établie dans le Cahier des charges de Bio Suisse depuis 2021. Une révision de la Loi sur la protection des animaux est actuellement en consultation. L'interdiction de couper les queues va probablement être étendue à toute la Suisse. C'est en fait une confirmation pour le rôle précurseur des fermes moutonnières Bourgeon et un succès pour le bien-être animal. Un nouvel outil important pour l'estimation de la valeur d'élevage des moutons sera disponible avec l'introduction prévue pour 2028 de la Description linéaire et classification (DLC). Les organisations d'élevage qui veulent continuer de recevoir de l'Office fédéral de l'agriculture des fonds pour leur travail de sélection devront alors, au lieu de se baser sur les pointages traditionnels qui étaient souvent faits lors d'expositions de bétail, effectuer les évaluations de la morphologie des animaux avec la DLC. L'experte du FiBL Anet Spengler Neff signale que, avec le remplacement du pointage traditionnel lors d'expositions de bétail par la description linéaire qui est faite dans les fermes, une fonction culturellement et socialement importante de l'élevage des moutons risque d'être perdue. Et Anet Spengler Neff d'ajouter: «La nouvelle DLC va probablement tenir compte de la longueur des queues.» Du point de vue bio, on devrait sélectionner moins sur des queues plus courtes mais plus sur la diminution des diarrhées. «C'est aussi valable pour le coupage des queues», dit l'experte: Il ne faut pas enlever une partie d'un animal pour qu'il passe dans le système d'élevage, il faut modifier le système d'élevage et les buts de sélection.

La Fédération suisse d'élevage ovin trouve qu'on est sur la bonne voie

Selon Lukas Berger, moutonnier et président de la Fédération suisse d'élevage ovin FSEO, la DLC sera un progrès. En relation avec la Stratégie de sélection animale à l'horizon 2030 de l'OFAG, cela a des avantages pour les races à viande. «Cela nous permet de définir beaucoup plus précisément les points forts et faibles de chaque animal et d'avoir une bonne base de données», dit Lukas Berger, qui pense que le caractère traditionnel des expositions de bétail n'est pas menacé par la professionnalisation de l'évaluation des bêtes et de la valeur d'élevage. Tous les producteurs ont en effet la responsabilité de préserver les aspects culturels et sociaux de l'élevage ovin. Pour l'avenir, Lukas Berger pense que les analyses génétiques des béliers et des brebis mères vont prendre de l'importance. Cela permet de déceler des sensibilités à des maladies, et ça fonctionne déjà bien par exemple pour la tremblante du mouton. En France, on a déjà de l'avance dans ce domaine. «On utilise aussi des prélèvements génétiques pour étudier la fertilité des brebis», dit-il. Il est cependant encore difficile d'estimer jusqu'à quel point ce développement ouvrira des portes à l'utilisation de nouvelles techniques génomiques chez les moutons. *Jeremias Lütold*

Il y a des fermes suisses avec brebis laitières qui engraisent elles-mêmes leurs agneaux, mais il y en a très peu qui le font sous la forme d'un élevage sous la mère. *Photo: Corinne Obrist*



Élevage de petits ruminants bio

Sur les 362 000 moutons et plus de 80 000 chèvres des élevages suisses, la proportion de bio est relativement grande avec respectivement 20 et 25 pour cent. L'élevage ovin et caprin reste toutefois une production de niche. Les petits ruminants conviennent bien pour entretenir les surfaces agricoles marginales, les zones climatiquement marginales et les paysages semi-ouverts. Relativement petits, ces animaux n'endommagent pas les sols même quand ils sont humides, et on dit même que le piétinement des moutons influence positivement les herbages. Les moutons et les chèvres conviennent également bien pour la pâture alternée avec des bovins. Pour l'experte du FiBL Anet Spengler Neff, le fait que l'élevage des moutons nécessite relativement peu de moyens est aussi important. Pas besoin d'une stabulation coûteuse, un abri suffit, et les coûts pour les animaux sont bas. Il ne faut cependant pas négliger le temps de travail: Les moutons ont besoin d'un bon suivi, en particulier pendant la saison des agnelages, et il faut surveiller très soigneusement leur santé. La sensibilité aux parasites reste un défi, et il faut pour les maîtriser une très bonne gestion des troupeaux (page 10). Le FiBL étudie en outre l'élevage des agneaux sous la mère, qui est une pratique encore peu répandue en Suisse (page 8). Une série de webinaires pour les éleveuses et éleveurs de moutons est actuellement en cours.

 anmeldeservice.fibl.org

Online-Veranstaltungsreihe für Schafhaltende (DE)

→ Anet Spengler Neff, Coresponsable du Groupe Détention animale & sélection, FiBL
anet.spengler@fibl.org
 tél. 062 865 72 90